
avec lesquelles l'économie a déjà réussi à absorber des changements structurels au cours des années 80. Ainsi qu'indiqué précédemment, les transferts d'emploi qui ont effectivement été observés entre les secteurs au cours des 10 années allant de 1971 à 1981 ont été d'environ six fois supérieurs aux changements qui, d'après les estimations, pourraient résulter d'une libéralisation des échanges.

Création d'entreprises. Un autre indicateur de la souplesse et de l'adaptabilité de l'économie canadienne est fourni par le nombre de nouvelles entreprises normalement créées face aux possibilités offertes par le marché. Selon les données de Statistique Canada, sur les 821,000 entreprises en activité au Canada en 1985, 152,000 (20 pour cent) n'existaient pas un an auparavant et plus de 500,000 (60 pour cent) avaient été créées après 1978. Ces chiffres indiquent que le secteur de l'entreprise canadienne est vigoureux et dynamique et que nos entrepreneurs réagissent rapidement à l'apparition de nouvelles possibilités économiques. La gamme des politiques instituées par le gouvernement fédéral depuis trois ans afin d'éliminer les obstacles à l'initiative du secteur privé a renforcé ce dynamisme.

Efficiences des marchés des capitaux. Dans une étude spéciale consacrée aux marchés des capitaux canadiens, l'OCDE conclut que, depuis la révision de la *Loi sur les banques*, en 1967, le fonctionnement des marchés au Canada a été remarquablement dénué de contraintes et de distorsions

– au niveau de l'établissement des prix et de l'orientation des mouvements de crédit, ainsi que la liberté des mouvements de capitaux de placements par delà des frontières – que les gouvernements ont utilisé dans d'autres pays afin de poursuivre des objectifs de nature diverse.⁽¹⁴⁾ L'efficacité du marché canadien des capitaux contribuera dans une mesure appréciable à la bonne adaptation de l'économie canadienne au nouveau contexte commercial résultant de l'accord de libre-échange.

Programmes fédéraux actuels d'aide à l'adaptation

Le gouvernement fédéral a mis en place des programmes complets qui aident les particuliers et les entreprises à s'adapter à l'évolution de la conjoncture commerciale et du marché du travail. Ces programmes visent essentiellement à aider les travailleurs à perfectionner leurs compétences et offrent un soutien aux entreprises qui veulent exploiter des possibilités nouvelles. La plupart des provinces ont également des programmes d'aide à l'adaptation des travailleurs et des entreprises. Dans le cadre du passage au libre-échange ces programmes seront à la disposition de ceux qui auront besoin d'une aide à l'adaptation.

⁽¹⁴⁾ Organisation pour la coopération et le développement économiques, *Exposés économiques de l'OCDE*, Paris, août 1987.